



Agriculture Cultiver son jardin ailleurs...

Leur terre d'élection se situe loin, très loin, de leur terre natale... De plus en plus d'agriculteurs français choisissent l'expatriation. Tel éleveur breton se retrouvera ainsi, en Pologne, à la tête d'une exploitation d'une superficie dont il n'aurait même pas osé rêver. Tel viticulteur languedocien tentera sa chance en Argentine ou au Chili... Et même ceux qui préfèrent s'installer en France n'hésitent plus à partir en stage à l'étranger. C'était le cas pour 13 % d'entre eux l'an dernier. (Photo Dave Reede/AGSTOCK/REA.)

L'Argentine veut rapatrier ses « cerveaux »

Le gouvernement Kirchner a fait de la science et de la technologie une priorité nationale

BUENOS AIRES

De notre correspondante

Les Argentins qui s'étaient exilés après les multiples crises économiques et politiques commencent à envisager un retour, attirés par la croissance et la stabilité que vit leur pays depuis trois ans. Ainsi, des dizaines de milliers de personnes qui étaient parties s'installer en Europe ou aux États-Unis sont revenues. Parmi elles, 212 scientifiques, qui ont bénéficié d'une «allocation-retour» du programme Raices (réseau de chercheurs et scientifiques argentins à l'étranger, en français «racines»).

On estime entre 6000 et 7000 le nombre de scientifiques argentins qui travaillent à l'étranger. Le gouvernement de Nestor Kirchner a fait de la science et la technologie une priorité nationale: depuis 2003, le budget du secrétariat d'État à la science, la technologie et l'innovation productive a augmenté de 300 % et celui de la direction des relations internationales, dont dépend le programme Raices, de 500 %. L'allocation-retour prévoit le remboursement du billet d'avion à des scientifiques ayant trouvé du travail en Argentine. Mais la plupart ont également bénéficié de bourses de réinsertion du Conicet, l'équivalent du CNRS. Créées en 2001, celles-ci ont permis le retour de 152 personnes. Elles sont destinées à des chercheurs de moins de 40 ans, qui reçoivent entre 1500 et 1800 pesos par mois (entre 405 et 485 €). Le programme Raices a également mis en réseau

Au Maroc, le diplôme paie

■ Le taux de chômage au Maroc est tombé pour la première fois depuis trente-cinq ans sous la barre des 10 % de la population active, pour s'établir à 9,8 % au premier trimestre 2006, a indiqué la semaine dernière le haut commissariat au plan, à Rabat. Le taux était de 11,3 % au premier trimestre de 2005. En milieu urbain, le taux a régressé de 19,2 % à 15,4 % alors qu'en milieu rural, il a augmenté, passant de 3,3 % à 3,9 %. Le taux de chômage est de 5,1 % chez les diplômés et de 18,6 % pour les non-diplômés, précise le HCP, ajoutant que les tranches d'âges comprises entre 15 et 34 ans sont les plus touchées par le chômage. Plus de 506000 emplois ont été créés au premier trimestre 2006, notamment dans le bâtiment, l'agriculture, l'activité forêt et pêche ainsi que les services.

3500 scientifiques vivant à l'étranger et créé une bourse de travail.

Parmi les scientifiques qui ont décidé de rentrer au bercail, Claudio Pastorino. Ce physicien de 32 ans était parti faire un post-doctorat en Allemagne en 2003. «Les raisons de mon retour sont à la fois personnelles et idéologiques. J'ai été formé ici, jusqu'au doctorat, à l'université publique et gratuite. J'avais envie de rendre au pays un peu de ce qu'il m'a donné», explique-t-il depuis son bureau de la Commission nationale d'énergie atomique (CNEA). Une fois sa décision prise, il a donc contacté le Conicet, qui lui a donné une bourse, et le programme Raices, qui lui a payé son billet d'avion, et il est rentré en mars.

«Cette aide a été très utile, mais il ne faut pas se faire d'illusions: moi, je n'avais rien de fixe en Allemagne, et c'est de la science-fiction que de croire qu'un chercheur qui a un poste stable en Europe accepte de rentrer en Argentine, modère-t-il. Les conditions de travail sont très différentes. Là-bas je touchais 2000 €, et ici je n'en perçois plus que 370, donc je dois faire des choix: voyager à des congrès, ou m'acheter un ordinateur plus puissant. Mais pas les deux. En Europe, ce genre de dilemme

n'existe pas.» Rodrigo Laera, qui a travaillé pendant six ans en Espagne et en Allemagne, considère que le programme «devrait être le maillon d'une chaîne plus ample qui permette de travailler dans de bonnes conditions».

La directrice de Raices, Agueda Menvielle, le reconnaît: «Nous sommes conscients que si un scientifique argentin occupe un poste très élevé ailleurs, il ne va pas accepter de rentrer. C'est pourquoi le programme ne se limite pas à cette allocation-retour, mais met également en réseau ceux qui sont partis et ceux qui sont restés.» L'allocation Cesar-Milstein finance des séjours d'entre un et douze mois à des chercheurs argentins résidant à l'étranger et désirant prendre un congé sabbatique et donner des cours ou diriger des thèses. «Ce n'est pas absolument nécessaire qu'un scientifique installé dans un autre pays rentre s'il peut diriger cinq thésards ici: la bourse lui permet de faire les allers-retours», explique Agueda Menvielle.

Bien entendu, tout n'est pas rose. Certains ont eu de mauvaises surprises en arrivant, comme Carina Basualdo, docteur en psychologie, qui a découvert que son poste de professeur adjointe à plein-temps s'était transformé en un poste d'auxiliaire. Mais à ce jour, aucun des 212 scientifiques rapatriés n'est reparti.

ANGELINE MONTROYA

OPINION

Les diplômes ne sont pas toujours un atout maître pour les jeunes qui tentent leur chance dans la Belle Province

«Au Québec, le “réseautage” vient soutenir les plans de carrière»

Patricia Rimok

Présidente du Conseil des relations interculturelles du Québec

Sédits par les promesses d'embauche, nombreux sont les jeunes diplômés qui viennent tenter leur chance au Québec. Sur place, ils découvrent que décrocher un emploi n'est pas si simple. Quelle est la politique québécoise en matière d'immigration économique?

Patricia Rimok: Depuis 1991, le Québec a une entente avec le gouvernement fédéral canadien selon laquelle il réalise sa propre sélection d'immigrants économiques. Son intérêt pour l'immigration résulte du manque de main-d'œuvre, de la dénatalité et du vieillissement de la population auxquels elle est confrontée. Une grille de pointage, tenant compte du fait français, de la profession, du niveau d'étude ou encore de l'âge, a été mise au point afin d'assurer une meilleure adéquation entre les compétences des personnes immigrantes, les emplois disponibles et les besoins de la société.

– De jeunes diplômés français sélectionnés par le Québec se plaignent pourtant de la non-reconnaissance de leurs diplômes et de leur difficulté à trouver un emploi dans leur domaine de compétences...

– La reconnaissance des acquis est une préoccupation planétaire. Avec le flux migratoire que l'on connaît depuis plusieurs années, la mobilité des personnes est devenue un grand défi pour toutes les gouvernances et le Québec n'y échappe pas. Nous devons aujourd'hui plus que jamais avoir une meilleure adéquation entre les attentes du Québec, celles des personnes qui y arrivent et la réalité de l'emploi.

La sélection des immigrants a souvent été critiquée car elle donnait l'impression que si une compétence était privilégiée, c'est parce qu'elle garantissait à la personne de trouver un emploi dès son arrivée. Ce n'est pas le cas. Il s'écoule environ deux ans entre le moment où une pénurie de main-d'œuvre est dégagée et la mise en place d'un plan de sélection destiné à la combler. Or, entre-temps, le portrait du marché du travail peut avoir beaucoup évolué. Il faut donc mettre en place un dispositif permettant de diagnostiquer plus tôt les pénuries futures et veiller à ne pas faire miroiter aux immigrants des promesses qui ne pourront être tenues. Car, s'il y a des carences dans certains secteurs, ce n'est pas pour autant que l'on va choisir ces immigrants pour les combler.

– Les jeunes diplômés français partent-ils avec un désavantage du fait de n'avoir pas tissé de réseaux à l'américaine?

– Oui, c'est sans doute là que le bât blesse le plus. Le capital social des individus joue un grand rôle quand vient le temps de trouver un emploi en Amérique du Nord. Posséder une multitude de diplômes ne fait pas le poids lorsqu'on se trouve en concurrence avec des jeunes qui se sont assurés d'appartenir à telles associations étudiantes, culturelles ou politiques. Le «réseautage» est un mécanisme parallèle qui vient soutenir les plans de carrière. L'accumulation de diplômes peut au contraire être perçue comme un frein à l'ascension professionnelle: la personne qui les détient peut curieusement être considérée comme «trop» compétente.

Une autre difficulté à laquelle sont confrontés les immigrants diplômés réside dans la surprotection des ordres professionnels. Environ 17 % des nouveaux immigrants exercent des professions régies par l'un des 45 ordres professionnels du Québec (infirmière, architecte, vétérinaire, acupuncteur, etc.) ou qui sont des métiers contingentés (charpentier-

«Certains ordres professionnels ont pris conscience de la nécessité pour eux de s'ouvrir aux candidats étrangers.»

menuisier, électricien en construction, etc.). Lorsqu'ils arrivent au Québec, ils ne peuvent pas exercer leur profession ou alors doivent repasser des examens. Chaque année, plus de 25 % des immigrants qui font une demande d'adhésion à un de ces ordres essuient un refus. Quant aux autres, la moitié d'entre eux sont contraints de repasser des examens – dont le taux de réussite est de 7 % – ou de reprendre des études très en amont.

– Comment éviter ces désillusions?

– Face au contexte de pénurie de main-d'œuvre auquel ils sont confrontés, certains ordres professionnels ont pris conscience de la nécessité pour eux de s'ouvrir aux candidats étrangers. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a déposé, le 11 mai, à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à faciliter l'accès des immigrants aux professions réglementées dans la province. Le projet propose des modifications au code des professions et permettra aux filières de délivrer des permis temporaires, le temps que le nouvel arrivant suive une formation, et des permis permanents pour qu'il puisse exercer dans le champ de compétences qui lui est propre.

RECUEILLI PAR

YASMINE BERTHOU

(à Québec)